

M. ROSS (Moose-Jaw): Ce sont les recettes brutes des compagnies d'éleveurs.

M. DONNELLY: Oui.

Quelqu'un a demandé ce que fera le cultivateur qui ne pourra faire accepter son blé dans un éleveur. Voilà un des graves problèmes qu'il nous faut résoudre cette année. Le cultivateur devra obtenir du crédit d'une façon ou de l'autre. Un cultivateur qui a dix, quinze, vingt ou trente mille boisseaux de grain et qui ne peut en vendre que deux mille doit obtenir du crédit quelque part. Il lui faudra choisir entre trois partis à prendre. Il sera obligé d'obtenir du crédit des banques, ou bien des compagnies d'éleveurs ou encore de l'Etat. Je crois que nous devrions voir à ce que les banques ou les compagnies d'éleveurs fassent crédit aux cultivateurs à des taux raisonnables d'intérêt.

Voilà quelques-uns des ennuis auxquels nos gens sont en butte aujourd'hui. Nous espérons qu'on saura trouver une solution raisonnable et sensée à tous ces problèmes qui occupent notre attention. Je demande au Gouvernement de songer non seulement à fixer un prix qui sera le même dans tous les éleveurs du pays, mais aussi à réduire les prix exigés pour la manutention de notre blé.

M. FAIR: Je n'ai que quelques mots à dire ce soir, monsieur le président. Ayant attendu si longtemps mon tour pour prendre la parole et sortant d'un fort copieux dîner, j'éprouve quelque difficulté à m'exprimer. L'intervention de l'honorable député de Wood-Mountain (M. Donnelly) me fournit l'occasion de faire quelques observations que je n'aurais pas faites autrement. Je partage quelques-uns des avis qu'il a exprimés. Je conviens qu'il faudrait égaliser les tarifs de transport et réduire les frais de manutention et d'entreposage. Nous sommes d'accord sur ces deux points. Quant à quelques-unes de ses autres observations, cependant, je suis obligé de différer d'avis avec lui. Il a affirmé que le gouvernement anglais détenait de 50 à 75 millions de boisseaux de blé au Canada. Peu de temps auparavant, l'honorable député de Moose-Jaw (M. Ross) avait dit que la quantité de blé détenue ici par le gouvernement anglais s'élevait à 150 millions de boisseaux. La différence est considérable.

M. ROSS (Moose-Jaw): Je n'ai rien dit de la sorte.

M. FAIR: Que l'honorable député lise le compte rendu demain matin.

M. ROSS (Moose-Jaw): J'ai dit un peu plus de 50 millions de boisseaux.

M. FAIR: Que l'honorable député lise le *hansard*; si le texte de son affirmation n'a pas été modifié, il verra.

M. ROSS (Moose-Jaw): N'ayant rien dit de tel, j'insiste pour que l'honorable député se rétracte.

M. le PRÉSIDENT: L'honorable député doit accepter la déclaration de l'honorable représentant de Moose-Jaw (M. Ross).

M. FAIR: Je m'incline devant votre décision, monsieur le président. L'honorable député de Wood-Mountain a parlé aussi du comité consultatif. Les véritables cultivateurs de l'Ouest ont depuis toujours préconisé l'institution d'un conseil consultatif chargé de collaborer avec la Commission du blé. Prévu par la loi de 1935, ce comité a été supprimé à la fin de la même année. J'ignore absolument où se trouvent les représentants des producteurs à présent. Même si certains de ceux qu'a mentionnés l'honorable député de Wood-Mountain font partie de la Commission, cela n'est pas une preuve qu'ils représentent les producteurs. Et parce qu'ils sont engagés par les syndicats de blé n'en est pas une non plus. A cette époque-là ils obéissaient aux syndicats; aujourd'hui ils obéissent au Gouvernement ou indirectement peut-être à la Bourse des grains.

L'honorable député a aussi parlé en faveur du cultivateur indépendant et a demandé qu'il soit représenté à la Commission du blé. A mon avis, s'il y a des cultivateurs indépendants qui ne sont pas organisés, ils ne méritent pas d'être représentés. Je crois que c'est parce que nous ne sommes pas organisés que nous perdons des millions de dollars chaque année à cause des bas prix que nous obtenons pour notre blé. Le pays compte certainement assez d'associations auxquelles ces cultivateurs isolés pourraient s'adjoindre.

L'hon. député de Wood-Mountain nous a dit aussi qu'il est cultivateur. Beaucoup d'entre nous sommes nés dans des hôpitaux, mais nous ne sommes pas médecins à cause de cela. Et si l'honorable député possède une terre, cela ne veut pas dire qu'il est cultivateur. Peut-être est-il un de ces cultivateurs amateurs dont j'ai déjà parlé et qui ne cultivent pas eux-mêmes.

Au sujet des tarifs de transport, je dois dire que nous payons notre juste part en Alberta. Autant que je sache, nous payons même plus que les cultivateurs de la Saskatchewan. Quand j'expédie du blé de la meilleure qualité qu'il est possible de produire, je reçois 70c., dont 19c. vont au compte du transport et de la manutention. Ce qui veut dire que pour ce blé je ne reçois que 51c. le boisseau. Je veux qu'on comprenne bien la chose afin que les gens du centre et de l'est du Canada ne se laissent pas induire en erreur par ce prix de 70c. Il faut se rappeler que c'est le prix du blé n° 1 du nord, à Fort-William. D'ici à ce que mon grain soit rendu